# Présentation

Swiss Olympic est à la fois l’association faîtière du sport suisse et le Comité national olympique suisse. Avec cette double fonction, Swiss Olympic crée les conditions optimales pour obtenir des victoires sportives au niveau international et défendre les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse. L’association faîtière soutient et renforce ses membres (81 fédérations sportives nationales et 23 organisations partenaires), et à travers eux, les 19'000 clubs et 2 millions de personnes y pratiquant un sport. Par ailleurs, Swiss Olympic diffuse et ancre les valeurs olympiques d’excellence, d’amitié et de respect dans la société, et s’engage pour un sport suisse propre, respectueux et fair-play. La fondation de l’institution remonte à 1912 et son siège se trouve à Ittigen près de Berne.

Swiss Olympic compte 88 membres (76 fédérations sportives nationales et 12 organisations partenaires), dont font partie deux millions de sportifs dans quelque 19'500 clubs. Swiss Olympic est une organisation à but non lucratif dont le chiffre d’affaires annuel s’élève à environ 55 millions de francs suisses (année 2017). La présente stratégie est une évolution du document stratégique que le Conseil exécutif a approuvé en 2013 et légèrement modifié en 2015. Elle se base sur les lignes directrices adoptées par les membres lors de l’assemblée du Parlement du sport en 2012. La stratégie s’entend comme un outil de gestion sur la base duquel le Conseil exécutif de Swiss Olympic prend des décisions stratégiques en tant qu’association faîtière et Comité national olympique (CNO). La direction opérationnelle de Swiss Olympic incombe au Comité de direction.

# Charte d’éthique

## Valeurs olympiques

Partout dans le monde, les valeurs olympiques d’excellence, d’amitié et de respect sont la clé de voûte d’un sport fair-play et durable.

La Charte d’éthique élaborée par Swiss Olympic et l’Office fédéral du sport (OFSPO) s’articule autour de ces mêmes valeurs et doit obligatoirement figurer dans les statuts des fédérations membres de Swiss Olympic.



Ces fédérations sont par ailleurs tenues de nommer un responsable de l’éthique chargé de veiller à l’application de la Charte et de répondre aux défis éthiques qui se présentent à elles. A cet égard, le Code de Conduite et les différents programmes mis sur pied par Swiss Olympic sont des instruments tout à fait essentiels pour appliquer les valeurs olympiques et la Charte d’éthique de la meilleure façon possible dans le quotidien des fédérations et dans le cadre des manifestations sportives.

## Les neuf principes

Traiter toutes les personnes de manière égale. Personne ne doit faire l’objet de discriminations fondées sur la nationalité, l‘âge, le sexe, l’orientation sexuelle, l’origine sociale ou les préférences religieuses et politiques.

Promouvoir l’harmonie du sport avec l’environnement social. Les exigences relatives à l’entraînement et à la compétition sont compatibles avec la formation, l’activité professionnelle et la vie de famille.

Renforcer le partage des responsabilités. Les sportifs et les sportives participent à la prise de décisions qui les concernent.

Respecter pleinement les sportifs au lieu de les surmener. Les mesures prises pour atteindre les objectifs sportifs ne lèsent ni l’intégrité physique ni l’intégrité psychique des sportifs et des sportives.

Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l’environnement. Les relations entre les personnes et l’attitude envers la nature sont empreintes de respect.

S’opposer à la violence, à l’exploitation et au harcèlement sexuel. Aucune forme de violence, physique ou psychique, ni aucune forme d’exploitation ne peut être tolérée. Il faut être vigilant, sensibiliser et intervenir à bon escient.

S’opposer au dopage et à la drogue. Informer sans relâche et réagir immédiatement en cas de consommation, d’administration ou de diffusion de produits dopants.

Renoncer au tabac et à l’alcool pendant le sport. Dénoncer le plus tôt possible les risques et les effets engendrés par la consommation de tabac et d’alcool.

S’opposer à toute forme de corruption. Promouvoir et exiger la transparence des processus et des décisions. Réglementer et rendre systématiquement publics les conflits d’intérêt, les cadeaux, les finances et les paris.

# Statistiques

## Chiffres d’affaire (CHAF)

Le sport génère 22 milliards de CHAF par année

Forte d’un chiffre d’affaires estimé à 22,2 milliards de francs, l’économie du sport suisse produit une valeur ajoutée brute de 11,4 milliards de francs et un volume de 97 900 emplois en équivalents plein temps par année. C'est ce que montre une étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral du sport OFSPO.

Le sport fournit dans l’ensemble une contribution de 1,7 % au produit intérieur brut (PIB) et de 2,4 % au marché de l’emploi de la Suisse. Ce sont là les conclusions d'une étude fondée sur des données de 2017. A titre de comparaison, la contribution de l’économie du sport au PIB suisse se situe dans le même ordre de grandeur que, par exemple, celle de la branche de la fabrication de machines (1,8 %) ou de la fabrication de produits métalliques (1,4 %). Dans le même temps, le sport génère une valeur ajoutée plus de deux fois supérieure à celle de l’agriculture et de la sylviculture (0,7 %) et presque trois supérieures à celle de l’hôtellerie (0,6 %). Rapportée au marché du travail, la contribution du sport est comparable à celle de l’agriculture et de la sylviculture (2,6 %).



Figure 1 JOJ Lausanne 2020

Un chiffre d'affaires en progression de 31 %

L'économie du sport a fortement progressé depuis la première étude datant de 2005. Son chiffre d'affaires s'est en effet envolé de 31 % depuis cette date, ce qui correspond à une croissance de 5 milliards de francs environ. L'emploi a quant à lui connu un développement moins fort dans la mesure où la productivité du travail a aussi augmenté sur la même période. 11 000 équivalents plein temps ont ainsi été créés entre 2005 et 2017, soit une hausse de 13 %. Parallèlement, la valeur ajoutée de l'économie du sport a crû moins vite que celle de l'économie dans son ensemble (+27 % contre +32 % entre 2005 et 2017).

## Le poids des grandes manifestations sportives



Figure 2 Cérémonie remise des médailles

L'économie du sport est ce que l'on appelle une branche transversale, car composée d'une multitude de secteurs économiques traditionnels. L'étude en distingue neuf. Le secteur des installations sportives est, avec 23 %, celui qui contribue le plus à la valeur ajoutée de l'économie du sport, suivi par les secteurs des clubs et fédérations sportifs (19 %) et du tourisme sportif (18 %). Le secteur des services liés au sport représente quant à lui 11 % de la valeur ajoutée de l'économie du sport (contre 8 % en 2005). Cette progression tient notamment aux grandes manifestations sportives, dont les Championnats d'Europe d'athlétisme de 2014 et la Coupe du monde de ski de 2017, qui ont eu lieu durant la période analysée. Ce secteur devrait connaître une nouvelle embellie cette année en raison notamment des Jeux olympiques de la Jeunesse organisés à Lausanne, du Championnat du monde de hockey sur glace ou encore des Mondiaux de cyclisme sur route. Les secteurs des accidents du sport (9 %), de l’administration publique, enseignement du sport et formation au sport et R&D (8 %) et du commerce (8 %) complètent le classement. Avec 2 % chacun de la valeur ajoutée liée au sport, le secteur des médias et celui de la production d’appareils, d’articles et de vêtements de sport jouent un rôle relativement mineur et ferment la marche.

L'étude présentée a été réalisée par le cabinet Rütter Soceco, Sozioökonomische Forschung+Beratung, de Rüschlikon, sur mandat de l'OFSPO. Depuis 2005, année de sa première publication, elle fournit des bases permettant de mesurer l'impact du sport sur le plan économique, rendant visibles pour les milieux politiques comme pour le grand public l'importance économique du sport de même que la diversité des secteurs qui le composent.

# Prévention

## Antidoping

Le dopage est le principal ennemi d’un sport fair-play et crédible.

Swiss Olympic considère dès lors la prévention du dopage et le contrôle antidopage comme une priorité absolue et s’investit en faveur d’un sport propre en se fondant sur le Statut concernant le dopage, la Charte d’éthique et en collaboration avec le programme « cool and clean » pour le secteur jeunesse. Autorité disciplinaire centrale du sport, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage de Swiss Olympic juge en première instance tous les cas positifs de dopage des fédérations membres de Swiss Olympic.

La Fondation Antidoping Suisse est le centre de compétence indépendant pour la lutte antidopage en Suisse. Son site Internet propose de nombreuses informations utiles, pour les entraîneurs et les athlètes également.

## « Cool and clean »

Le programme de prévention des addictions « cool and clean » de Swiss Olympic s’adresse aux moniteurs et aux entraîneurs travaillant avec des jeunes âgés de 10 à 20 ans.

Les offres et les outils d’aide de « cool and clean » contribuent à sensibiliser les jeunes athlètes à des thèmes tels que le fair-play, le tabac, l’alcool ou le dopage.

De plus, les entraîneurs et les moniteurs apprennent à identifier à temps les premiers signes alarmants d'une dérive et à y répondre de manière appropriée. Un autre aspect important du programme est, dans la mesure du possible, de bannir l’alcool et le tabac de l’entourage des jeunes.

En collaboration avec « un sport sans fumée », « cool and clean » organise le plus grand concours du domaine du sport suisse. Il offre aux clubs et aux groupes la possibilité de s’engager pour un sport propre et fair-play.

## Abus sexuels dans le sport

Tolérance zéro pour les abus sexuels ! C'est pourquoi Swiss Olympic s’engage à fond depuis 2004 dans la lutte contre les abus sexuels et a lancé le programme « Contre les abus sexuels dans le sport » en collaboration avec l’Office fédéral du sport.

Ce programme axé sur le long terme propose des informations aux sportifs, aux fédérations, aux clubs et aux entraîneurs, et présente les approches permettant d’éviter les abus sexuels dans le sport et les mesures à prendre si de tels abus se produisent malgré tout.

## Accidents

La pratique du sport comporte toujours un certain risque d’accident. De nombreuses blessures ainsi causées peuvent être évitées par le biais d’une prévention active.

Des outils et des guides pratiques spécifiques du Bureau de prévention des accidents présentent aux entraîneurs ou aux fonctionnaires des clubs les façons de prévenir activement les accidents et les blessures des athlètes.

## Médias sociaux

Conseils pour une présence réussie sur Internet avec section supplémentaire pour les entraîneurs et les Moniteurs.

Aujourd’hui, Facebook, Twitter & Cie sont omniprésents. Or, on oublie souvent que les contenus publiés sur les réseaux sociaux sont vus par un nombre considérable de personnes et ne peuvent plus être effacés. Les jeunes athlètes en particulier doivent prendre conscience des risques liés aux médias sociaux au tout début de leur carrière. Par le guide sur les médias sociaux, Swiss Olympic soutient les fédérations et les clubs dans l’éducation et la sensibilisation de leurs athlètes.

## Pour un sport durable et respectueux de l’environnement

L’offre en matière de sport et les manifestations sportives ne doivent pas nuire à l’environnement "plus qu'il n'est nécessaire" car l’environnement est souvent la condition d'une pratique sportive réussie.

Un sport respectueux de l’environnement augmente l’acceptation du sport par la société et permet d’assurer l’espace dont les sportifs ont besoin pour exercer leur spécialité sportive.

## Pour l’égalité des droits et l’intégration

La Charte d’éthique du sport de Swiss Olympic exige l’égalité des droits pour tous. Cela veut dire que la nationalité, l’âge, le sexe, l’orientation sexuelle et l’orientation politique ne doivent pas entraîner de discriminations.

# Profil des sportifs

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **2000** | **2008** | **2014** |
| **Fréquence de l'activité sportive en %** | jamais | 27 % | 27 % | 26 % |
| occasionnellement/rarement | 10 % | 6 % | 5 % |
| environ une fois par semaine | 21 % | 17 % | 17 % |
| plusieurs fois par semaine | 30 % | 38 % | 42 % |
| (quasi) quotidiennement | 12 % | 12 % | 10 % |
| **Totaux fréquence** | | **100 %** | **100 %** | **100 %** |
|  |  |  |  |  |
| **Nombre d'heures par semaine en %** | moins de deux heures | 12 % | 12 % | 10 % |
| jamais | 27 % | 27 % | 26 % |
| deux heures | 15 % | 15 % | 14 % |
| trois à quatre heures | 20 % | 22 % | 24 % |
| cinq à six heures | 12 % | 13 % | 12 % |
| sept heures et plus | 14 % | 11 % | 14 % |

# Coûts matériels des accidents sportifs

Blessés légers Blessés moyens Blessés graves Blessés - invalidité Morts Total

Coûts directs 572'000'000 442'000'000 416'000'000 33'000'000 3'000'000 1'466'000'000

Coûts indirects 247'000'000 314'000'000 441'000'000 134'000'000 266'000'000 1'402'000'000

Total 819'000'000 756'000'000 857'000'000 167'000'000 269'000'000 2'868'000'000